

# SOCIALISME OU BARBARIE

Bulletin de liaison du Cercle de Jeunes Révolutionnaires  
de Montpellier.

N°0

ÉTÉ  
2022

1€



## Bilan d'une année d'activité et de construction du **CJR** de Montpellier

Présentation  
du bulletin • p.3

Résultat du congrès  
de l'UNEF Montpellier :  
combattre pour que l'UNEF  
soit réellement au service des  
étudiants • p.6

Ni Macron ni Le Pen : les deux  
candidats s'accordent pour condamner  
les blocages étudiants • p.13

Répression policière et judiciaire  
à Montpellier : l'État bourgeois contre  
le mouvement étudiant • p.15

Défense du marxisme : premières armes  
et interventions à propos de l'écologie  
et de la lutte pour l'émancipation  
des femmes • p.17

Ébauche de définition politique du  
CJR : combattre sur le terrain  
politique de l'ORJ et de l'IRJ  
• p.23

ARTICLE / Les travailleurs de  
la culture, la crise sanitaire  
et le gouvernement du capital  
• p.27

ARTICLE / Retour synthétique  
sur l'histoire de la lutte  
des classes en Palestine  
• p.32

SOMMAIRE

CONTACT

cjr.mtp@gmail.com  
Fb/Ig : cjr.mtp

## À Lucas

Notre bulletin s'ouvre sur une page de tristesse, notre camarade Lucas Villa est décédé le 12 juin à l'âge de 30 ans. Pionnier dans la construction du CJR, même s'il n'en faisait pas partie, ce bulletin lui est dédié.

Voici le témoignage de deux camarades du CJR lorsqu'ils ont appris la terrible nouvelle.

*« J'ai rencontré Lucas en 2016 lors d'une "CNE" [Coordination Nationale Etudiante] contre la loi travail à Paris et d'une toute première rencontre avec le groupe. Pendant la CNE, alors que la direction de l'UNEF Clermont avait tout fait pour qu'il n'intervienne pas, il m'a donné à voir, en faisant envers et contre tout son intervention dans ce cadre bureaucratique, ce qu'était un militant révolutionnaire, ce que je n'étais pas du tout à l'époque... Très cultivé, musique, littérature, dessin, je suivais souvent ses postes Facebook et ses commentaires, et ce il y a encore quelques jours sans que rien ne semble transparaître. Je suis atterré par cette nouvelle »*

*« Je n'ai pas réussi à trouver les mots, parce que cela ne va pas dans l'ordre des choses. Les interactions que j'ai eu avec Lucas ont toujours été enthousiastes, je m'étais donc fait cette image de lui, quelqu'un d'indéfectiblement engagé, attaché au groupe et à la construction du P.O.R [Parti Ouvrier Révolutionnaire], mais aussi d'un groupe jeune dans lequel il avait, à nos débuts, partagé son expérience et sa volonté. Je partage la peine des camarades et j'ai une lourde pensée pour sa famille et sa femme »*

Un camarade du groupe qui édite le bulletin *Combattre Pour le Socialisme* dont il était membre, lui a rendu hommage lors de ses funérailles, émouvantes à tous les égards, et auxquelles deux camarades du CJR ont assisté. Cet hommage sera publié dans CPS n°84. Nous y renvoyons car ces lignes ne suffisent pas à restituer le combat qui était le sien.

Repose en paix camarade.

## Présentation du numéro :

### Une année de construction et d'activité du CJR de Montpellier

Ce numéro 0 de *Socialisme ou Barbarie* est un compte rendu de notre activité militante pour la construction d'un cercle politique de jeunes sur Montpellier. Il est aussi un bulletin de liaison pour l'ensemble des militants qui s'y rattachent et partagent son combat pour la construction d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse pour le socialisme, contre la progression indéniable de la barbarie capitaliste. Progression que nous constatons quotidiennement, que ce soit avec la guerre en Ukraine, la destruction de la planète par le capitalisme ou plus immédiatement par l'inflation qui étrangle dramatiquement les masses des pays dominés par les puissances impérialistes, comme le démontre – par exemple – les récents événements au Sri Lanka. Nos bases politiques communes sont ébauchées à la page 23. De manière fondamentale, ce qui nous réunit est d'opposer la nécessité du combat pour le socialisme face à la perspective du chaos généralisé provoqué par la crise de la société bourgeoise. Pour que cette définition ne soit pas une simple abstraction, elle est précédée par le compte rendu de notre activité militante, de notre intervention dans la lutte des classes.

Cette activité militante comporte plusieurs aspects. L'un d'eux est notre intervention dans l'UNEF pour qu'elle soit réellement au service des étudiants. Nous combattons ainsi pour sa reconstruction comme organisation qui pour sa reconstruction comme organisation qui centralise les étudiants contre les gouvernements du capital, pour la défense des conquêtes du prolétariat à l'Université, à commencer par le droit aux études terriblement remis en cause par la sélection à l'entrée à l'Université et en Master, la liquidation des diplômes nationaux ou des Crous (voir la résolution du congrès de l'UNEF Montpellier p.6). Ce combat ne peut être mené qu'envers et contre la direction bureaucratique et petite-bourgeoise de l'UNEF et celles – satellites – issues de sa décomposition, que sont les directions de Solidaires Étudiant(e)s, de la Fédération Syndicale Étudiante ou d'autres syndicats locaux ne servant qu'à la division comme le Syndicat de Combat Universitaire Montpellierain (SCUM). Tous ces agents, à la fois produits et acteurs de la décomposition de l'UNEF, qu'ils se peignent en rouge ou en noir, ont une politique commune : la participation aux instances locales de gestion des Universités (CA, CEVU) et à celles, nationales, de co-élaboration des contre-réformes du gouvernement comme le Conseil National de l'Enseignement du Supérieur et de la Recherche (CNESER). C'est cette politique de participation qui les conduit à taire la situation des étudiants étrangers qui subissent les conséquences de la guerre en Ukraine alors que ces derniers sont dans le dénuement le plus total (voir le tract de l'UNEF Montpellier p.11). Le gouvernement peut ainsi se targuer d'une belle union nationale autour de la question de la guerre en Ukraine dans laquelle l'impérialisme français joue pleinement son rôle mortifère avec la livraison d'armement (les canons Caesar) ou le déploiement de troupes en Roumanie et en Estonie (voir dans CPS 83, juin 2022 - *De l'agression de Poutine en Ukraine à la guerre inter-impérialiste*).

C'est encore cette politique qui les a conduits à ne mener aucun combat durant l'entre-deux-tours de la présidentielle contre la fermeture administrative des Universités organisée par le gouvernement Macron-Darmanin. Ce *lock-out* policier des facs parisiennes était souhaité de concert par les deux candidats Macron et Le Pen, et appliqué par le gouvernement Macron-Darmanin lorsqu'un début de mouvement étudiant – limité, mais

réel – a vu le jour à la Sorbonne, exprimant le refus de choisir entre la peste et le choléra. Voir dans ce numéro p.13 le tract de l'UNEF Montpellier et l'intervention d'un représentant de l'UNEF Montpellier dans une réunion étudiante. Mais très vite - dans la jeunesse, à travers les forces liées aux appareils bourgeois du mouvement ouvrier - l'union nationale s'est réalisée derrière le vote Macron au nom du "barrage républicain" (sur cette question voir CPS n°65, janvier 2017 - *Défense de Trotsky contre les falsificateurs osant faire de Trotsky un chanfre du « front républicain »*), à l'image de la direction de l'UNEF qui a appelé à battre Marine Le Pen « *par les urnes* ». Ou encore Mélenchon, hypocritement certes, avec son mot d'ordre « *pas une voix pour Marine Le Pen* » sur lequel Macron ne s'est pas trompé puisqu'il l'a immédiatement remercié. Étant donné les interrogations que LFI peut soulever, nous renvoyons, sans être fermés à la discussion dans le cadre du CJR, à l'article de CPS n°82 – *La candidature Mélenchon, une candidature en défense de l'impérialisme français, de son État et de la propriété privée des moyens de production*. Pour la caractérisation politique de la NUPES, voici ce qu'avance l'édito de CPS n°83 : « *Comme la candidature Mélenchon au nom de l'Union populaire, la NUPES, à laquelle se sont pliés le PS et le PCF, est une concrétisation de la décomposition du mouvement ouvrier. Avec la NUPES, Mélenchon a ajouté une brique à son chantier de démolition : au lieu de représenter une alternative politique, la NUPES participe au désarmement politique du prolétariat et de la jeunesse* ».

On trouvera également dans ce numéro notre intervention contre la persécution policière et juridique à l'encontre de jeunes montpelliérains impliqués dans le mouvement étudiant de 2018 contre Parcoursup. Le renforcement du caractère policier de l'État bourgeois est le pendant du dialogue social, il est une nécessité pour les gouvernements du capital afin de pouvoir faire passer les contre-réformes visant à démolir toutes les conquêtes du prolétariat. Ces interventions dans la lutte des classes contre les offensives du gouvernement, Macron-Borne aujourd'hui, sont d'autant plus nécessaires que l'origine de ces offensives n'est pas issue d'une quelconque idéologie "néolibérale". Ces offensives sont le produit direct de la crise générale du capitalisme, qui frappe puissamment l'impérialisme français. L'immense accumulation de capitaux fictifs parasites (spéculations, dettes...) traduit, malgré les apparences trompeuses des gargantuesques dividendes que la bourgeoisie se reverse à elle-même, la difficulté croissante pour le capital à se valoriser dans la production réelle, industrielle, à un taux de profit satisfaisant. Ainsi la bourgeoisie, pour tenter désespérément de restaurer un profit capitaliste convenable – pour elle-même -, est contrainte de tirer sur le levier le plus sûr qu'elle ait à disposition pour juguler la marche, accélérée, à la crise : faire baisser la valeur de la force de travail en détruisant systématiquement ce qui la protège, les conquêtes du prolétariat – quel que soit le délabrement de leur état (Sécu, retraites, allocations chômage, aides sociales, droit aux études et donc à la qualification, éléments d'indexation des salaires sur l'inflation...). Combattre pour les défendre, c'est, immédiatement, combattre pour le socialisme.

Un autre aspect de notre activité militante, dont nous rendons compte à partir de la page 17, est la défense du marxisme. Le combat pour la défense du marxisme est d'autant plus nécessaire que, compte tenu de la décomposition du mouvement ouvrier, il est devenu presque complètement étranger à la jeunesse du fait de la campagne permanente de calomnie de la bourgeoisie utilisant contre lui, comme épouvantail idéologique et historique, les falsifications et les crimes du stalinisme. Cette campagne est d'autant plus marquée pour les étudiants en sciences humaines et sociales qu'elle est en partie centralisée

à l'Université par des revues comme *Actuel Marx*. Preuve que la bourgeoisie connaît très bien les dangers du marxisme pour elle-même. Comme Lénine, elle sait que : « *sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire* ».

Nous avons ainsi tenu à regrouper un certain nombre d'élaborations autour de la question « *Que faire face à la transformation de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme* », qui correspond au titre de la première publication de *Socialisme ou Barbarie* (voir p.18). À cette occasion, nous avons tenu une réunion publique à Montpellier réunissant plus de 50 personnes (voir p.19).

Nous visons également à nous approprier l'élaboration publiée dans CPS au cours de la série d'articles intitulée : « *la lutte pour l'émancipation des femmes, une composante essentielle du combat pour le socialisme* ». Ainsi, à l'occasion du 8 mars, nous avons publié un tract « *À lire dans CPS* » reprenant l'introduction de la deuxième partie de la série (voir p.21).

Enfin, ces éléments d'interventions et de définition politique sont complétés par deux articles qui rendent compte d'élaborations de camarades du CJR. Ils répondent à des besoins politiques de l'ensemble des camarades.

Le premier revient sur la place des travailleurs de la culture dans la lutte des classes en France. Il montre la nécessité du combat pour la défense du statut conquis lors des périodes de montée révolutionnaire (1936 et 1945). Ainsi, contre les théories du "capital culturel" qui participerait à la reproduction des "inégalités", cet article montre que tout n'est pas égal selon les classes et que, pour le prolétariat, le droit à l'accès à la culture, fût-elle bourgeoise, procède historiquement de la qualification de sa force de travail. Que la bourgeoisie se serve de sa propre culture pour reconnaître les siens dans les grandes écoles n'a rien de nouveau, la reproduction sociale de la classe bourgeoise est vieille comme le capitalisme. Pour le prolétariat, à l'inverse, l'accès à la culture, arraché à la bourgeoisie, constitue un acquis dont se saisissent certaines familles de prolétaires qualifiés pour accroître le niveau de qualification de leurs enfants (p.27).

Le second article traite d'un aspect saillant de la barbarie capitaliste de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle hypocritement nommé « conflit israélo-palestinien », formule qui suppose une sorte de "tort partagé" entre les deux parties. L'an dernier, une grève générale du peuple palestinien contre l'État colonial d'Israël a rappelé, par la pratique, la seule revendication qui vaille : « La Palestine libre de la Méditerranée au Jourdain ». CPS n°80 y a consacré un article de fond dont la lecture peut être difficile en l'absence de repères sur le sujet. Celui que nous publions dans ce numéro de *Sou B* est rédigé par un camarade du CJR qui revient, de façon plus synthétique, sur l'histoire de la lutte des classes en Palestine. Il apporte un armement politique précieux pour tout jeune qui voudrait s'approprier cette question de premier ordre dans le combat internationaliste contre la domination impérialiste et pour la révolution prolétarienne (p.32).

Enfin, ce bulletin de liaison a aussi pour objectif de projeter l'activité politique du CJR de Montpellier partout où il sera possible de nouer des liens et d'aller vers la constitution d'un CJR. Nous invitons donc tout lecteur se reconnaissant dans les combats du CJR à prendre contact avec la personne qui lui aura procuré le bulletin ou, à défaut, d'écrire à l'adresse mail du CJR : [cjr.mtp@gmail.com](mailto:cjr.mtp@gmail.com).

Le CJR et ses militants sont ouverts à toute discussion honnête. Ils sont prêts à approfondir ce que le nombre limité de pages de ce bulletin ne permet pas d'aborder dans le détail.

# Résultats du congrès de l'UNEF Montpellier

## Combattre pour que l'UNEF soit réellement au service des étudiants

*Les militants du CJR interviennent dans l'UNEF sur leur orientation. Ne pas intervenir politiquement dans les syndicats c'est laisser ces derniers, de fait, sous la direction de leurs dirigeants profondément liés aux gouvernements au service de la bourgeoisie. Les militants du CJR combattent pour la reconstruction de l'UNEF comme organisation qui centralise nationalement les étudiants en défense des conquêtes du prolétariat à l'Université (diplômes nationaux, Crous et bourses, quasi-gratuité de l'université ...). Ces conquêtes participent fondamentalement à la qualification de la force de travail de l'ensemble de prolétariat (les diplômes nationaux sont liés aux conventions collectives). Ce combat ne peut être mené que si l'UNEF est une organisation indépendante politiquement et donc matériellement de l'État bourgeois dont les gouvernements n'ont de cesse que de tenter de détruire ces conquêtes et l'UNEF elle-même.*

*Le 23 mars se tenait le congrès de l'UNEF Montpellier. Ce dernier a réuni une vingtaine de participants dont une majorité d'adhérents au syndicat et une poignée d'invités. Après la présentation du bilan d'activité des trois dernières années, la résolution générale suivante a été votée. Cette dernière dresse le bilan du gouvernement Macron-Vidal et le programme à venir de destruction méthodique du droit aux études – confirmé mille et une fois depuis par les annonces de Retailleau nouvelle ministre de Macron, le CJR y reviendra à la rentrée. La résolution se conclut par le refus de toute participation dans les instances de participations locales (CA, CEVU) et pour mener le combat pour le boycott explicite des élections étudiantes à ces instances – ces dernières sont déjà dans les faits boycottés par les étudiants. Cette résolution a été votée à l'unanimité.*

*Or la direction nationale de l'UNEF est liée quotidiennement à l'appareil de l'État bourgeois dans les concertions et autres instances (CNESER, CSE, consultations...) et bénéficie pour cela d'un financement gouvernemental, prix du renoncement à son indépendance à son égard. Cette politique de soumission envers les gouvernements, débutée en 1982 par la participation aux instances de participation, a progressivement ruiné la puissance de l'UNEF, ramenée aujourd'hui à l'ombre de ce qu'elle fut par le passé. Alors que les étudiants paient chèrement le prix de cette transformation, les dirigeants nationaux de l'UNEF sont prêts à tout pour défendre leur « syndicalisme » de connivence et les avantages qui leur sont octroyés (moyens de fonctionnement, de défraiement, reconnaissance sociale, perspectives futures de carrière...).*

*Pour eux, le refus de l'UNEF Montpellier de siéger dans les instances locales de participation est intolérable. Aussi, depuis des années, la direction nationale de l'UNEF fait tout son possible pour empêcher l'UNEF Montpellier d'exister et de défendre ses positions. Dans la dernière période, cet acharnement s'est manifesté par le refus de la reconnaissance du congrès local de Montpellier et des votes qui s'y sont déroulés et par la tentative d'organiser clandestinement un congrès et un vote frauduleux avec une liste d'adhérents fictifs. Les militants de l'AGE de l'UNEF Montpellier ont eu vent de l'affaire, et déterminés au lendemain de leur congrès de ne pas se laisser usurper, ils sont venus à une petite dizaine constater et déjouer l'opération frauduleuse : bien sûr aucun des nouveaux "adhérents" n'a fait le déplacement.*

## *Résolution du Congrès local de l'UNEF Montpellier (23/03/2022)*

**Le programme de Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour pour l'enseignement supérieur c'est : liquidation du caractère national des diplômes, dislocation de l'enseignement supérieur, sélection de plus en plus drastique, liquidation des CROUS, fin de la quasi-gratuité à l'université...**

**Pour le droit aux études, la défense des étudiants et de l'enseignement supérieur :**

**S'opposer résolument aux Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour, et à leur programme !**

### **Pendant 5 ans, Macron et Vidal ont intensifié leurs attaques contre le droit aux études et l'ESR.**

Loi ORE et Parcoursup, de remise en cause du droit des bacheliers à suivre des études supérieures !

Liquidation du bac comme diplôme national et anonyme !

Réforme de l'apprentissage pour liquider l'enseignement professionnel public, privant la jeunesse de qualification et la livrant aux mains du patronat !

Explosion des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE.

Application des décrets LPR :

- Avec subordination de la recherche et de l'enseignement aux intérêts économiques des entreprises !
- Financement des universités par appel à projet en fonction de l'implication de partenaires privés ! Destruction avancée du statut des enseignants chercheurs !

Interventions systématiques des flics sur les campus avec matraquage des manifestants !

### **Macron veut aller encore plus loin contre le droit aux études et à la qualification !**

**Dans son discours aux présidents d'université le 13 Janvier 2022, Macron a annoncé vouloir en finir avec « la quasi-gratuité de l'université »**

La jeunesse est particulièrement frappée par les développements de la crise économique. Les mesures annoncées par le gouvernement pour relancer l'économie c'est-à-dire défendre la place de la bourgeoisie française sur le marché mondial, sont des attaques en règle contre la jeunesse étudiante et travailleuse. Car ce qui est proposé dans le modèle préconisé par Macron, c'est celui d'une université privatisée où l'étudiant paierait son « prix de revient », à l'image du système anglo-

saxon. Les jeunes des couches populaires en seraient alors largement exclus. Les autres seraient écrasés par un formidable endettement avant même leur entrée dans la vie active.

Macron veut ainsi porter à son terme un processus d'exclusion des jeunes des couches populaires largement entamé avec la progression spectaculaire de l'enseignement supérieur privé (25% des étudiants).

### **Le gouvernement veut encore renforcer la sélection en Master avec *Parcoursup Master***

La sélection en master a déjà laissé sur le carreau des milliers d'étudiants. Parcoursup pour les masters en serait la systématisation ! Macron a annoncé lors de son discours qu'il « *ne considère pas que nous ayons fini, traité complètement le sujet avec parcoursup. Il y a encore du travail de clarification, d'orientation de terrain, de simplification qui doit être mené* ». Le but de Parcoursup master est de centraliser nationalement les demandes d'entrée en Master. Cela remettrait en cause l'accès de droit encore en vigueur à un master après l'obtention de la licence, diplôme national déterminant pour la qualification ! La concurrence entre les établissements serait renforcée avec pour résultat des licences de valeurs différentes selon les universités.

Parcoursup master était annoncé pour 2022, mais si ce projet a été reporté, il n'a pas été abandonné ! Or les dirigeants syndicaux de l'ESR ont justement appelé au dialogue pour une « meilleur plateforme » d'accès en Master !

**Dès maintenant le Congrès de l'UNEF Montpellier se prononce pour le rejet pur et simple de Parcoursup Master et exige de la direction de l'UNEF et des autres organisations syndicales qu'elles fassent de même.**

### **Privatiser et détruire les CROUS : en finir avec les bourses distribuées par les Crous**

Pendant la crise sanitaire en 2020, plus de 15 % d'étudiants ont été contraints d'arrêter leurs études ! Le gouvernement en a profité pour multiplier le recours aux contrats précaires, services civiques et autre garantie jeune dans le cadre de son plan « 1 jeune, 1 solution ».

La direction de l'UNEF demandait alors l'extension du RSA aux moins de 25 ans et le salaire étudiant à l'Université. Le gouvernement a répondu en mettant en place, en 2021, **le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), dont l'allocation, de 500€ maximum, est conditionnée à un suivi digne d'une réinsertion post-carcérale** : formations, ateliers réguliers, activités obligatoires. Dans le contexte de la remise en cause généralisée du droit aux études, les jeunes en CEJ, exclus du système scolaire, serviront de main d'œuvre quasi-gratuite au patronat aux côtés de ceux en apprentissage, services civiques et autres garanties jeunes.

Le 17 mars, Macron a annoncé vouloir conditionner le RSA à une activité obligatoire, **à l'image du CEJ**. De plus il a annoncé vouloir fusionner les

différentes aides sociales et minimas sociaux en les versants « à la source » ! C'est bien la même finalité que son projet de Revenu Universelle d'Activité sous-titré « en finir avec le maquis des aides sociales » ! Dès juin 2019, la direction de l'UNEF a participé à des concertations sur ce RUA et même demandé sa mise en place pendant la crise sanitaire !

**Pour la jeunesse étudiante, ce « revenu de base » ne pourrait que se substituer aux bourses !** Les Crous dont la mission principale est la distribution des bourses perdraient ainsi leur raison d'être. Leurs services (restauration, logement, médecine) seraient progressivement liquidés et privatisés. **Le RSA, le RSA – de 25 et autres « allocations d'autonomie » étudiantes, dans la situation actuelle, ne sont que des machines de guerre visant la liquidation des CROUS.** La crise sanitaire a démontré leur importance (repas à 1 euro, résidence universitaire, assistance psychologique, etc., tout aussi laminés qu'ils soient).

Le congrès de l'UNEF Montpellier réaffirme sa position :

**Défense inconditionnelle des CROUS et des services qui lui sont rattachés (restauration, logement, médecine, sociaux) !**

**La direction de l'UNEF doit refuser toute concertation sur les projets : « revenu de base », salaire étudiant, allocation d'autonomie ou autres diversions ! Elle doit se prononcer pour la défense inconditionnelle des CROUS et des bourses et préparer le combat face à l'offensive qui les menace !**

### **L'Université privatisée au service du patronat : détruire les diplômes nationaux**

#### **La généralisation de l'apprentissage :**

Après avoir fait passer de 200 à 800 milles de 2018 à 2021 le nombre de contrat d'apprentissages (!), Macron a annoncé dans son discours programme du 17 Mars, vouloir l'apprentissage et la formation « *tout au long de la vie* ». C'est poursuivre la destruction du caractère national des diplômes privant la jeunesse de qualification pour en faire une main d'œuvre au service du patronat. Il assume d'ailleurs « *un déréférencement de formations qui ne permettent pas de déboucher sur une profession durable* » c'est-à-dire conditionner nos formations aux besoins étroits et conjoncturels du patronat ! Mais si la « réforme de l'apprentissage » concerne en premier lieu la jeunesse, elle constitue aussi une attaque contre l'ensemble des travailleurs. Un patron pourra alors embaucher un travailleur adulte sous forme d'un « contrat d'apprentissage » à la place d'un CDI, à une rémunération largement inférieure au SMIC.

## **Mettre en compétition les universités pour les asservir aux besoins du capital région par région**

Macron annonce la transformation de l'université publique en université-entreprise dont les allocations de moyens devront dépendre des critères de rentabilité définis par la LPR. Il dit « *L'État devra passer de véritables contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels, gage de clarté, d'efficacité, de performance, et bâtir le cadre, [...], d'une nouvelle étape de l'autonomie, de notre conception, de notre organisation* ». Le gouvernement vient d'accorder 880 millions d'euros aux universités qui ont « *un projet de transformation ambitieux* ». « *C'est une prime à ceux qui font des réformes* » explique Vidal. Sont récompensés les projets répondant « *à une attente du marché de l'emploi* » et au « *développement des relations avec les entreprises* », en passant par la création d'un « *vivier de recrutement adapté aux besoins des entreprises locales* ». Quant au financement des universités, Vidal indique : « *Le relais va être pris par les entreprises qui vont avoir besoin de plus d'apprentis* » ! Macron ajoute : « *cette autonomie [...] doit être aussi synonyme d'une gouvernance renforcée de nos universités dans laquelle les équipes présidentielles pourront définir et incarner pleinement leur projet* » : donc, dans les établissements sous contrats, les présidents d'université deviendraient des chefs d'entreprise avec la pleine collaboration des conseils de gestion (conseils d'universités : CA et CEVU) !

**Cela ne peut que renforcer l'exigence du refus de participer à tous ces conseils** qui ont pour fonction d'appliquer au niveau local les plans destructeurs des gouvernements en y associant les organisations syndicales des étudiants et des personnels. ***Le congrès de L'UNEF Montpellier se prononce contre la participation aux conseils d'Université, et pour appeler au boycott des élections étudiantes à ces conseils.***

**Le congrès de l'UNEF Montpellier s'oppose résolument à Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour et à leurs objectifs communs contre l'ESR et la jeunesse étudiante et travailleuse.**

**Il demande à l'UNEF nationale de se prononcer à l'occasion des élections présidentielles contre ces candidats. Cela signifie aucune voix pour Le Pen, Zemmour, Péresse mais également pour Macron, ni au premier ni au second tour, quelle que soit la configuration de ce second tour.**

**Le Congrès national de l'UNEF doit, en particulier, se prononcer contre toute participation à la concertation sur le programme Macron. Et il doit, dès à présent, préparer l'affrontement contre le gouvernement qui lancera les terribles offensives contre la jeunesse et le droit aux études.**

*Le congrès avait également statué sur la nécessité de combattre pour la prise en charge par les Crous de tous les étudiants qui subissent les conséquences de la guerre en Ukraine. A l'inverse, les dirigeants de l'UNEF et leurs flancs-gardes d'extrême gauche - notamment l'association étudiante Le Poing Levé, organe jeune du groupe Révolution Permanente - ont renvoyé ces étudiants à des combats stériles fac par fac dont les décisions revenaient à la discrétion des présidents d'Université et de leur conseil d'administration. Voici la prise de position de l'UNEF Montpellier.*



**Les étudiants qui subissent les conséquences de la guerre sont livrés au dénuement le plus total dans un cynisme absolu !**  
**Unité pour leur prise en charge inconditionnelle par les Crous ! Retrait de la circulaire abjecte du gouvernement !**

En France, toute une série d'étudiants internationaux subissent de plein fouet la guerre en Ukraine. Au contraire de la communication fallacieuse du gouvernement qui se targue de « l'accueil » des réfugiés ukrainiens, ces étudiants sont livrés au dénuement le plus total dans un cynisme absolu.

Les étudiants concernés aux premiers chefs par les conséquences de la guerre sont 1) les étudiants ukrainiens réfugiés qui fuient la guerre 2) les étudiants ukrainiens déjà en France 3) les étudiants internationaux qui était en Ukraine et qui se sont réfugiés en France 4) les étudiants russes, biélorusses et moldaves qui pâtissent des sanctions économiques de la France notamment contre la Russie et sa population.

Les Crous sont privés des moyens nécessaires pour leur prise en charge. Le gouvernement, par une circulaire du ministère de l'ESR le 22/04/2022 les contraints à ne prévoir un dispositif que pour les étudiants ukrainiens fuyant la guerre depuis le 24 février (et pas avant). Les étudiants russes, biélorusses et moldaves ont vu leurs comptes bancaires bloqués, ce qui les laisse depuis plusieurs mois sans moyens pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Ils sont livrés, fac par fac, au bon vouloir des conseils d'université pour l'octroi d'aides ponctuelles... et ce sur les fonds de la CVEC, c'est-à-dire avec l'argent des étudiants eux-mêmes ! Les étudiants internationaux qui étudiaient en Ukraine et particulièrement ceux issus d'Afrique du Nord et de l'Ouest, souvent victimes de racisme aux frontières, après un parcours du combattant pour arriver en France, se voient maintenant livrés à eux-mêmes, sans aide et sans visa et, aujourd'hui, pour nombre d'entre eux sous le coup d'une Obligation de Quitte le Territoire Français (voir l'Huma du 16/05). Quant aux étudiants ukrainiens réfugiés, que le gouvernement se vante d'aider, leur

accueil se fait dans le cadre de la circulaire par l'obtention d'une « protection temporaire » qui leur donne théoriquement les mêmes droits qu'un étudiant boursier (bourses, logements, repas 1 euro...). Sauf que pour les obtenir, ils doivent être inscrits à la fac, or, comble du cynisme, cette inscription est conditionnée à la maîtrise du français (B2) !

À titre d'exemple, le Crous de Montpellier nous communique que, depuis le début de la guerre jusqu'à la mi-mai, ce sont 36 aides (ponctuelles de moins de 500 €) qui ont été distribuées, et ce, à seulement 24 étudiants ! Autant dire quasiment rien à quasiment personne. Une étudiante russe nous a fait part de son désarroi et son endettement contraint pour tenter de survivre.

Voilà ce qu'il en est de cette « protection temporaire », ce dont elle s'assure concrètement ... c'est qu'il n'en coûte rien. En réalité, les seules aides qui sont dispensées sont le fruit de démarches soumises à la discrétion de chaque conseil, localement, fac par fac, Crous par Crous.

En conséquence, l'UNEF Montpellier prend position **pour que, nationalement, se réalise l'unité des organisations syndicales de l'ESR-UNEF, du SNESUP, du SNCS et de la CGT Crous - pour la prise en charge par les Crous (bourses, logement, repas à 1 euro), immédiatement et sans condition de nationalité, de tous les étudiants qui subissent les conséquences de la guerre en Ukraine. Que cette prise en charge leur donne le droit de s'inscrire gratuitement dans la filière de leur choix ! Aucune expulsion, aucune OQTF ne doivent être tolérées ! Cela implique de combattre pour le retrait de la circulaire abjecte du gouvernement !**

Localement, nous **nous adressons au SCUM, à Solidaires-Etudiants 34, Le Poing Levé Montpellier, au Snesup-FSU 34, Sud-Educ 34 et la CGT Crous Montpellier pour qu'ils prennent position en ce sens afin d'agir dans l'unité auprès du CROUS de Montpellier pour la prise en charge de ces étudiants.**

L'UNEF Montpellier réaffirme sa position, adoptée lors du congrès local du 23/04/22, à savoir "À bas l'agression militaire de Poutine en Ukraine", mais aussi "Contre l'engagement de l'État français dans la guerre" dont on voit les conséquences des sanctions économiques qui touchent en premier lieu la population russe. C'est ce que donne à voir la situation des étudiants russes, biélorusses et moldaves !

Contact : [collectifage.unef.mtp@gmail.com](mailto:collectifage.unef.mtp@gmail.com)

Montpellier, le 24/05/2022

# Ni Macron Ni Le Pen : les deux candidats s'accordent pour condamner les blocages d'Université

## Contre l'union nationale de l'entre deux tours de la présidentielle

*Alors que toutes les forces politiques dans la jeunesse, liées aux appareils bourgeois du mouvement ouvrier, mouillaient le maillot pour appeler au vote Macron, les 500 étudiants réunis à la Sorbonne sur la base du rejet du choix entre Macron et Le Pen ont violemment été réprimés par la police très républicaine de Macron. Macron et Le Pen s'accordent à dénoncer les blocages, les facs parisiennes sont fermées administrativement et les dirigeants syndicaux étudiants font silence sur la répression. Les militants du CJR combattent pour que l'UNEF prenne nationalement position pour dénoncer la répression et que soient levés les lock-out des facs parisiennes. Ci-dessous un des produits de son intervention.*

### **Le mardi 19 avril, une assemblée générale s'est tenue à l'université Paul-Valéry de Montpellier, réunissant 70 personnes**

L'assemblée générale a été introduite par le trésorier de l'UNEF Montpellier élu au dernier congrès local ; celui-ci y a porté la position de l'organisation. [Voir page suivante]. Car ces derniers jours une fraction importante de la jeunesse étudiante s'est exprimée en scandant "Ni Macron Ni Le Pen". Elle a été pour cela durement réprimée par la police de Macron et attaquée par des groupuscules d'extrême droite !

L'UNEF Montpellier s'est donc prononcée lors de l'assemblée générale :

- Pour l'arrêt de la répression ! Pas de flics dans et autour de nos facs !
- Soutien inconditionnel de la jeunesse étudiante mobilisée ! Aucune poursuite judiciaire à leur rencontre !
- Levée de toutes les mesures de fermeture des universités ! Tous les cours et partiels doivent avoir lieu en présentiel !

Suite à ces discussions, la motion suivante a été votée par les 70 personnes présentes à l'assemblée générale :

**- Pour l'arrêt de la répression !**

**- Pour le soutien inconditionnel de la jeunesse étudiante mobilisée ! Aucune poursuite judiciaire à leur rencontre !**

L'UNEF Montpellier invite les organisations syndicales étudiantes, ouvrières et enseignantes à reprendre ces mots d'ordres à leur compte !



**Halte à la répression de la jeunesse !  
Pas de flics dans et autour de nos facs !  
Pour la levée de toutes les mesures de fermeture des  
universités !  
Retour des cours et des partiels en présentiel !**

Comme en 2017, le second tour de la présidentielle met face à face Macron et Le Pen. Une frange importante de la jeunesse et des travailleurs s'est abstenue au premier tour, l'autre a tenté de se saisir du vote Mélenchon pour s'opposer à un nouveau second tour Macron LePen.

**Une fraction importante de la jeunesse étudiante rejette ce second tour !**

Le 13 avril, **plusieurs centaines d'étudiants** de la Sorbonne organisent une assemblée générale dans un amphithéâtre de Paris 1 pour faire face à ces candidats qui n'ont rien à offrir aux travailleurs et la jeunesse que la destruction de leur acquis ! Un communiqué des étudiants mobilisés indique : « **nous refusons de choisir entre Macron et LePen** » ! L'occupation d'une partie de la Sorbonne est votée par une centaine d'étudiants, comme cela a été le cas quelques jours plus tôt à l'ENS Paris, et Sciences Po Paris. D'autres facs suivent ces appels.

**Le Monde du 15/04/22 titre « Macron et Le Pen s'accordent pour dénoncer les blocages des facultés »**

Cet accord Le Pen-Macron ne peut qu'indiquer clairement ce qu'il se passera ces prochaines années contre tous ceux qui tenteront de s'opposer au gouvernement, quel qu'il soit. Dès aujourd'hui, la jeunesse étudiante mobilisée est **muselée et réprimée** par la police de Macron ! En effet dès le lendemain de l'occupation de la Sorbonne, **des dizaines de CRS bouclent le bâtiment**, empêchant les centaines d'étudiants qui se sont rassemblés de rentrer. L'extrême droite n'étant pas en reste, plusieurs groupuscules tentent de forcer le blocage dès la nuit de l'occupation. La nuit du 14 avril, une centaine de policiers bouclent la Sorbonne, délogant les étudiants qui occupent le bâtiment et contrôlant leur identité. Voilà ce que le gouvernement réserve à la jeunesse étudiante : **la répression et la criminalisation des étudiants qui tentent de s'opposer au gouvernement !**

**Les présidences ferment les universités occupées pour tuer dans l'œuf toute perspective d'organisation des étudiants.**

C'est dès l'annonce d'une AG mercredi sur la Sorbonne que le rectorat, par « sécurité », a décidé de fermer pour l'après midi et le lendemain l'université. Et c'est dès le lendemain que les présidences d'une dizaine d'université parisienne ont **décidé le lock out des facs sous couvert d'enseignement « en distanciel »**. Nous offrant ainsi une nouvelle facette, ici répressive, du caractère délétère/réactionnaire du tout distanciel appliqué fac par fac par les conseils de gestion des universités, par le gouvernement Macron/Vidal ces dernières années.

**Il est hors de question d'accepter cela !**

**C'est le droit élémentaire de la jeunesse de s'organiser et d'exprimer ses revendications !  
L'UNEF Montpellier condamne fermement la répression et se prononce :**

- **Pour l'arrêt de la répression !**
- **Pour le soutien inconditionnel de la jeunesse étudiante mobilisée ! Aucune poursuite judiciaire à leur rencontre !**
- **Pour la levée de toutes les mesures de fermeture des universités ! Tous les cours et partiels doivent avoir lieu en présentiel !**

Il est de la responsabilité des organisations syndicales étudiantes, enseignantes et ouvrières de se prononcer inconditionnellement pour l'arrêt de la répression. **L'UNEF Montpellier s'adresse donc à la direction de l'UNEF pour qu'elle reprenne à son compte ces mots d'ordre et qu'elle réalise l'unité auprès des organisations syndicales étudiantes et des syndicats enseignants et ouvriers.**

# Répression policière et judiciaire à Montpellier : l'État bourgeois contre le mouvement étudiant

*Nous reproduisons ici l'intervention faite par un représentant de l'UNEF Montpellier à l'occasion d'un rassemblement en soutien à trois jeunes poursuivis en justice pour s'être mobilisés contre la loi Vidal en 2018, ainsi que le compte-rendu fait de ce procès par le syndicat. Ces textes reviennent sur les éléments politiques et juridiques ayant mené ce procès à son issue. L'intervention lors du rassemblement est le résultat de la mobilisation des militants du CJR de Montpellier dans l'UNEF de leur ville. Ils ont mené un combat pour la réalisation d'un front unique des organisations du mouvement ouvrier du département pour la relaxe des jeunes inculpés.*

*Le CJR se félicite d'avoir réuni autant d'organisations (voir la liste de signataires) et de personnes (une cinquantaine lors du procès) autour de leur défense, malgré un contexte de mobilisation difficile. En dépit de nos sollicitations, la direction de Solidaires Étudiant-e-s a refusé de s'associer à cet appel, preuve que le combat pour le front unique ne va pas de soi. Même sur une question aussi élémentaire, c'est avant tout un combat politique. Mais nous tenons à relever l'élément politique central qui ressort du procès : les peines prononcées à l'encontre des jeunes sont une attaque politique en elle-même. Ce procès rend compte localement de la marche générale au renforcement du caractère policier de l'état bourgeois, en premier lieu contre la jeunesse.*

## **Intervention faite par un représentant de l'UNEF Montpellier le jour du procès**

D'abord merci aux participants et aux nombreuses organisations qui ont accordé leur soutien à cette cause et à cette initiative ; CGT – FSU – Solidaires – SNES – SNUipp – SNESup, Sud Recherche – SCUM – NPA – UCL.

Le procureur a décidé 3 ans et demi après, de poursuivre 3 jeunes qui s'étaient mobilisés contre la loi de sélection à l'université. Il lance ainsi un message clair : pour lui et pour le gouvernement qu'il sert, c'est la volonté de criminaliser les mouvements sociaux et ceux qui s'y investissent.

Si, en 2018, les universités de Montpellier et celles de tout le pays ont été perturbées dans leur fonctionnement, c'est le gouvernement qui en porte l'entière responsabilité. Lui qui a attaqué avec une violence inouïe l'enseignement supérieur, les étudiants et les lycéens. Le mouvement de mobilisation des étudiants représentait une réaction de légitime défense face à l'agression gouvernementale d'une telle violence. Et, bardé de tous les moyens de l'État, le procureur a voulu que le mouvement de combat contre la sélection soit ramené à de la casse à la salle des serveurs de l'université Paul Valéry.

Mais qui a saccagé l'enseignement supérieur ? Qui a voulu anéantir les diplômes en faisant passer des examens en ligne ? Qui a voulu briser les espoirs de jeunes qui voulaient accéder à l'université pour étudier dans la filière de leur choix ? C'est ce gouvernement et tous ses ministres ! Ce sont eux qui devraient comparaître devant les tribunaux pour répondre de leurs crimes contre l'enseignement, contre la jeunesse, contre l'égalité.

Et aujourd'hui, ils récidivent, eux qui veulent interdire à ceux qui ont validé leur cursus de pouvoir accéder au master qui en est la suite naturelle. Eux qui ont muselé et réprimé la jeunesse étudiante de la Sorbonne le 13 avril dernier, alors que les étudiants scandaient « Ni Macron, ni Le Pen » ! Parce que c'est ça, la police de Macron, c'est la criminalisation de tous ceux qui tenteraient de s'opposer au gouvernement feu Macron-Castex-Vidal, aujourd'hui Macron-Borne-Retailleau !

Et la justice du gouvernement, c'est celle qui réduit la peine de milices d'extrême droite qui avaient, en 2018, agressés et éjectés manu militari ces mêmes étudiants mobilisés contre parcoursup et la loi ORE lors d'une assemblée générale à la fac de droit !

Le procureur ne pouvant poursuivre ces jeunes pour ce qu'il les accusait d'avoir fait, il les a cités à comparaître pour ce qu'ils n'ont pas voulu faire : certains ont refusé de donner leur ADN pour être fichés pendant des dizaines d'années ensuite. D'autres ont refusé de donner leur code téléphonique, mesure adoptée dans une loi de 2001 pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Comme toujours, les mesures adoptées pour des circonstances exceptionnelles finissent par entrer dans le droit commun. Finalement, leur garde à vue aura été le moyen pour le procureur de leur faire commettre ces délits pour pouvoir ensuite les poursuivre.

Nous sommes rassemblés contre la criminalisation des luttes sociales, contre l'instrumentalisation des moyens de la justice à cette fin. Nous renouvelons notre condamnation de l'acharnement du procureur contre nos trois camarades. Nous exigeons qu'il retire sans délai ses poursuites contre eux. Et le procès étant maintenu, nous continuerons à exiger leur relaxe pure et simple ! Maintenant, pour que le rassemblement ne soit pas trop long, j'invite quiconque le souhaite à prendre la parole, nous nous sommes fixés 30 à 40 mins de rassemblement, et ensuite, ceux qui le veulent et le peuvent, à entrer au tribunal pour suivre l'audience et soutenir les camarades !

---

*Deux des trois camarades ont été condamnés. Le 29/06 un communiqué de L'UNEF Montpellier, dans le but d'organiser la solidarité financière pour les camarades condamnés, en rend compte :*

« Ce jour-là, dans son réquisitoire, le procureur a dû reconnaître – et pour cause – que ces jeunes étaient innocents pour les faits qui avaient justifié leur perquisition, leur arrestation et leur garde à vue. Pour autant, il a demandé leur condamnation pour avoir refusé, au cours de leur garde à vue, de donner leur ADN et/ou leur code de téléphone.

Au moyen d'une brillante et méthodique plaidoirie, l'avocat des jeunes a souligné le fiasco de l'enquête initiale et a démontré les dangers que représentait la collecte généralisée de l'ADN. Ce sont actuellement les éléments génétiques de plus de cinq millions de personnes qui sont conservés dans un fichier national (le FNAEG) pendant des dizaines d'années. Au contraire, le procureur s'est félicité de l'existence de ce fichier et à l'entendre, il faudrait que toute la population y soit fichée... Malgré tous les éléments solides présentés par l'avocat justifiant la relaxe, le tribunal a suivi, en grande partie, les demandes du procureur en condamnant 2 des 3 jeunes à une amende (300 euros pour l'un et 500 pour l'autre), le dernier étant relaxé. »

# Défense du marxisme

## La question de l'écologie et la méthode du Marxisme

### Une brochure

*Au regard de l'importance de la question de la destruction de la planète par le capitalisme, le CJR de Montpellier a décidé, en lien avec le groupe qui édite le bulletin CPS (GPOR), de publier une brochure sur la question. Cette publication, la première du CJR, sous forme de supplément à Socialisme ou Barbarie, regroupe différents articles précédemment publiés dans CPS sur ce thème. Elle comprend également une introduction et un article écrits pour l'occasion, en défense du marxisme contre "l'éco-socialisme", une escroquerie idéologique actuelle, issue des forces politiques liées aux appareils bourgeois du mouvement ouvrier. La brochure, intitulée « Que faire face à la transformation inéluctable de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme », se veut être un armement politique de fond pour le CJR. Elle est disponible sur demande aux militants du CJR, ou par mail. Voir la première page et le sommaire ci-après.*

### Une réunion publique

*A l'occasion de la parution de cette brochure, le CJR a organisé une réunion publique à Montpellier le 22 février qui a regroupé, après un travail de mobilisation important (voir le matériel visuel ci-après), plus de 50 personnes en présentiel et une dizaine en visio, faute de place sur le lieu prévu. Un camarade du GPOR a tenu un rapport dense et complet sur la question de la méthode de Marx et de la nature. Le document de travail de l'exposé, riche en citations, est également disponible par demande sur le mail du CJR. Les camarades du CJR tenant la tribune en ont profité pour exposer la base politique du regroupement du CJR (voir page 23) ainsi que pour présenter l'intervention dans la lutte des classes du CJR, par les actions des camarades étudiants du CJR au sein de l'UNEF Montpellier (voir avant). Une discussion limitée, mais réelle, a eu lieu après l'exposé et le CJR a gagné membres et contacts. La tenue de cette réunion a été le véritable acte de naissance politique du CJR renforçant un noyau qui a prouvé et s'est prouvé sa réalité militante à l'échelle de Montpellier. La prochaine réunion publique et brochure de défense du marxisme envisagées à ce stade sont à propos du combat pour l'émancipation des femmes, sur la base d'une série d'articles publiés dans CPS (voir après le supplément à SouB n°0 du 08 mars 2022) intitulée « la lutte pour l'émancipation des femmes une composante essentielle du combat pour le socialisme ».*



# Socialisme ou Barbarie

Bulletin de liaison du Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier pour le socialisme, pour la construction de l'Organisation Révolutionnaire de Jeunesse et de l'Internationale Révolutionnaire de Jeunesse.

Janvier 2022

Prix: 2 euros

« La société bourgeoise se trouve à la croisée des chemins, soit en transition vers le socialisme, soit en régression vers la barbarie. » Rosa Luxemburg citant Friedrich Engels

## Que faire face à la transformation inéluctable de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme ?

### Sommaire

Dérèglement du climat: le capitalisme transforme inéluctablement la planète en enfer pour l'humanité (CPS ns n° 80 du 29/09/2021) .....	3
Face à l'imposture écologique: Contre la destruction de la planète par le capitalisme, une seule issue, le combat pour le socialisme (CPS ns n° 39 du 22/01/2010) .....	12
L'écosocialisme contre le socialisme (octobre 2021) .....	21
Notes de lecture: Marx écologiste (CPS ns n° 54 du 31/05/2014) .....	28
Catastrophe de Fukushima: sortir du nucléaire ou sortir du capitalisme? Vers un cataclysme d'une portée planétaire (CPS ns n° 43 du 11/05/2011) .....	31

Contact: [cjr.mtp@gmail.com](mailto:cjr.mtp@gmail.com)

# CERCLE D'ETUDE MARXISTE

Le capitalisme menace gravement  
l'humanité et l'ensemble du vivant.

Un armement politique indispensable : la  
méthode du marxisme et la nature.

## UNE REUNION PUBLIQUE

Mardi **22.02 18h30**

au **BROC CAFE** 2 bd Henri IV



> Organisée par le Cercle de  
Jeunes Révolutionnaires de Montpellier à  
l'occasion de la publication du supplément  
à son bulletin Socialisme ou Barbarie : *Que  
faire face à la transformation inéluctable de  
la planète en enfer pour l'humanité par le  
capitalisme ?*

### CONTACT

page facebook -  
cjr.mtp@gmail.com





e capitalisme  
menace d'ache-

ver la transformation de la planète en enfer pour l'humanité. Non seulement ce mode de production basé sur le profit est incapable d'enrayer cette catastrophe, mais chaque jour qui passe montre qu'il ne fait que la précipiter.

Pour masquer l'incapacité des gouvernements capitalistes à inverser la tendance, les idéologues bourgeois et petits bourgeois, notamment à l'Université, n'ont de cesse de combattre sur le plan des idées contre la méthode du marxisme, la jugeant « dépassée » et « incompatible » avec les enjeux écologiques contemporains. Ils tentent ainsi de conjurer le constat sans appel de Marx : **le capitalisme épuise les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur.**



Le CJR invite donc tout jeune et travailleur désirant s'armer du marxisme sur cette question le 22 février à 18h30 au Broc Café (2 bd Henri IV) autour d'un exposé : Le capitalisme menace gravement l'humanité et l'ensemble du vivant ; un armement politique indispensable : la méthode du marxisme et la nature.

Dans ce contexte, le Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier a publié un supplément à son bulletin **Socialisme ou Barbarie** intitulé : *Que faire face à la transformation inéluctable de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme*



En complément à ce bulletin, le CJR de Montpellier organise une réunion publique, sous la forme d'un cercle d'étude marxiste afin de s'approprier les problèmes de fond de la méthode du marxisme et la nature.

Si parler d'un Marx « écologiste » est anachronique et réducteur, la méthode du marxisme est indispensable en tant qu'armement politique dans la lutte contre la transformation de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme. Cette question pose plus que tout autre l'alternative posée il y a déjà plus d'un siècle par Rosa Luxembourg reprenant Friedrich Engels « La société bourgeoise se trouve à la croisée des chemins, soit en transition vers le socialisme, soit en régression vers la barbarie. »



# Socialisme ou Barbarie

Bulletin de liaison du Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier pour le socialisme, pour la construction de l'Organisation Révolutionnaire de Jeunesse et de l'Internationale Révolutionnaire de Jeunesse.

## Supplément à SouB n°1 :

UNE « GREVE FEMINISTE » LE 8 MARS :  
POUR QUELS OBJECTIFS ?

### Article complet à lire dans CPS n°82 :

« Aux origines de la marche vers l'égalité réelle entre les sexes : la lutte de classe du prolétariat révolutionnaire et de son avant-garde féminine »

« La société bourgeoise se trouve à la croisée des chemins, soit en transition vers le socialisme, soit en régression vers la barbarie. » Rosa Luxemburg citant Friedrich Engels

*Le CJR de Montpellier fait connaître à l'occasion de la journée du 08 Mars 2022 l'introduction à un article publié dans CPS n°82. Cet article est la 2<sup>e</sup> partie de la série intitulée « La lutte pour l'émancipation des femmes : une composante essentielle du combat pour le socialisme ».*

## UNE « GREVE FEMINISTE » LE 8 MARS : POUR QUELS OBJECTIFS ?

Le 8 mars, « *journée internationale pour le droit des femmes* », de nombreuses organisations syndicales et féministes appellent cette année à une « grève féministe », « *une déferlante pour l'égalité* ».

Leur tract commun rappelle les inégalités croissantes dont sont victimes les femmes : précarité, bas salaires, surexploitation, violence, travail déconsidéré, double journée de travail, etc.

Ce qu'il omet de désigner, c'est le coupable : le capitalisme, ce capitalisme en pleine crise qui génère la misère, les guerres pour des millions d'êtres humains. C'est pour servir ses intérêts, sa soif inextinguible de profit, que partout les gouvernements bourgeois s'engagent dans des politiques de liquidation du moindre acquis social, pourchassent les migrants qui fuient les guerres et la misère due aux pillages des richesses de leur pays, répriment les mouvements sociaux... C'est dans les gènes du capitalisme que de faire doublement payer aux femmes le prix de son exploitation. Le combat pour l'émancipation des femmes est donc indissociable de celui pour le socialisme, pour en finir avec l'exploitation capitaliste (voir la 1<sup>ère</sup> partie de cet article, CPS 81).

C'est pourquoi, en 1910, l'Internationale socialiste des femmes décida que chaque année

une journée internationale des femmes lierait le droit de vote et le combat pour socialisme : « *le droit de vote pour les femmes unira notre force dans la lutte pour le socialisme* ». Au lendemain de la victoire de la révolution russe d'octobre 1917, la date de cette journée fut fixée au 8 mars en l'honneur des ouvrières de Petrograd qui manifestèrent le 8 mars 1917 pour obtenir du pain et la fin de la guerre. C'est cette journée qui déclencha la révolution russe de 1917, révolution qui ébranla le monde et marqua de son sceau toute l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

En France, avec leurs contre-réformes, les gouvernements présidés par Macron ont porté des coups majeurs contre l'enseignement public (baccalauréat, Parcoursup, LPR...) et l'hôpital public. Il a organisé le pillage de la Sécurité sociale, la chasse aux chômeurs, la liquidation de leur droit, l'étranglement financier des collectivités locales qui supportent nombre d'aides sociales, le démantèlement du code du travail, des statuts de la Fonction publique, etc.

Alors que valent les droits des femmes à l'IVG, à la contraception sans l'hôpital ? Que vaut l'exigence d'un salaire égal, d'un travail moins précaire, quand le droit du travail et les statuts sont détruits et que le salaire est « au mérite » ? Etc.

Le gouvernement et le patronat ne se limitent pas à « bloquer toutes avancées » pour les femmes, comme le dit le tract d'appel à la grève féministe, ils ont fait bien pire : ils ont fait reculer à pas de géants leurs droits ! Et « la « grande cause » d'Emmanuel Macron [se serait-elle] avérée une vaste opération d'enfumage » ? Non, en réalité, elle a servi aux directions syndicales signataires de cet appel d'alibi à leur collaboration avec lui pour toutes ses contre-réformes.

Le tract ajoute : « Pire, la réaction masculiniste s'organise relayée par l'extrême droite qui revendique un discours sexiste, raciste et LGBTophobe. Partout dans le monde, la première chose que font des partis réactionnaires quand ils arrivent au pouvoir, c'est de remettre en cause les droits fondamentaux des femmes ». Les partis réactionnaires ne sont-ils pas déjà au pouvoir en France avec ce gouvernement dont les contre-réformes remettent en cause de fait ces droits ? Gouvernement qui de plus applique déjà ce que prône l'extrême droite : organise la chasse aux migrants, désigne à la vindicte la population issue de l'immigration, multiplie les lois répressives limitant les droits d'expression, d'organisation, de manifestation ?

Les principaux candidats des partis bourgeois, Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour, n'ont-ils pas tous les quatre annoncé qu'ils voulaient accélérer cette politique ultraréactionnaire ?

Que signifie de réserver à « l'extrême-droite » la qualification de « réactionnaire » à la veille de la présidentielle sinon appeler à voter pour le « moins pire », Macron (ou Péresse) s'ils sont face à Le Pen ou Zemmour au second tour ?

Que cela signifie-t-il, sinon mettre les femmes prolétaires à la remorque de leurs ennemis, derrière ceux qui veulent détruire ce qu'elles étaient parvenues à arracher de haute lutte ?

Les militantes révolutionnaires ne dissocient pas le combat pour l'émancipation des femmes de celui contre la remise en cause des conquêtes sociales qui vise à ramener l'ensemble du prolétariat des dizaines d'années en arrière. Les

femmes ont une double raison de combattre les partis bourgeois et de refuser d'être mises à leur remorque car leurs acquis sont intrinsèquement liés aux conquêtes ouvrières de l'ensemble du prolétariat. Ce combat nécessite d'imposer aux directions syndicales qu'elles rompent leur collaboration avec le gouvernement et rejettent ses contre-réformes. C'est ainsi que travailleuses et travailleurs pourront se réapproprier leurs organisations syndicales pour qu'elles redeviennent les instruments de la lutte contre l'exploitation capitaliste, pour l'expropriation du capitalisme.

Car à quoi sert de vouloir faire du combat contre toutes ces régressions une affaire de femmes si ce n'est affaiblir en le divisant l'ensemble de prolétariat et donc sa composante féminine ? C'est ce qu'expliquait Clara Zetkin en 1889 : « Le prolétariat ne pourra atteindre sa libération que s'il combat ensemble sans différence de nationalité et de profession. De la même manière, il ne peut atteindre sa libération que s'il est solidaire sans distinction de sexe. L'incorporation des grandes masses de femmes prolétariennes dans la lutte de libération du prolétariat est l'une des conditions préalables à la victoire de l'idée socialiste et à la construction d'une société socialiste. »

En effet, depuis plus de deux siècles, lentement mais sûrement, les femmes travailleuses ont réussi à conquérir un secteur de travail après l'autre, à s'émanciper progressivement de leur aliénation imposée ; à gagner leur place aux côtés de leurs frères de classe dans le mouvement ouvrier, démontrant qu'elles étaient des alliées à égalité. Si elles ont défendu et défendent toujours des revendications propres à leur situation, elles l'ont fait en s'associant à la lutte de l'ensemble du prolétariat pour sa libération. C'est ce que s'attache à démontrer ce deuxième article portant sur l'émancipation des femmes au travers quelques grandes étapes de la lutte de classe en France.



**Pour prendre contact, rejoindre, être tenu au courant des évènements et publications du Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier :**

Mail : [cjr.mtp@gmail.com](mailto:cjr.mtp@gmail.com) - FB & Insta : cjr.mtp

# **Ebauche de définition politique du Cercle de Jeunes Révolutionnaires :**

## **Combattre sur le terrain politique de l'ORJ et l'IRJ**

*Le texte ci-dessous est l'intervention de présentation politique du CJR faite lors de l'organisation de la réunion publique organisée par le CJR de Montpellier le 22 février à l'occasion de la première publication du CJR, la parution de la brochure « Que faire face à la transformation inéluctable de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme ». Cette intervention faite par un camarade est le fruit d'une discussion collective du CJR et que, après réalisation, le CJR a décidé d'adopter en tant que premiers éléments de sa définition politique.*

- **Qui sommes-nous ?**

Notre nom complet est le Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier pour le socialisme pour la construction de l'Organisation Révolutionnaire de Jeunesse (ORJ) et de l'Internationale Révolutionnaire de Jeunesse (IRJ).

Avec cette formulation on a tout dit et en même temps on n'a rien dit. Qu'est-ce à dire alors ? Rien n'est politiquement plus difficile que de répondre jusqu'au bout à cette question, alors je donnerai les éléments que j'ai été capable de mettre en ordre pour aujourd'hui et conformément à ce que l'on a pu discuter en réunion avec la grosse quinzaine de camarades du CJR. Je m'y essaie donc sous leur regard critique, confiant qu'ils ne manqueront pas de me faire la peau pendant la discussion ou durant la prochaine réunion si je dis des âneries.

- **Politique de la bourgeoisie envers la jeunesse : Déqualification et organisation de la terreur policière**

Tout d'abord, pour se définir politiquement en tant que regroupement politique de jeunesse, on peut partir de la situation immédiate qui est celle des rapports politiques entre la jeunesse, tant scolarisée que travailleuse (ou plutôt privée de la possibilité de travailler vu le taux de chômage chez les jeunes), et les gouvernements du capital en France.

De ce point de vue, Macron a donné le ton de la campagne de la bourgeoisie pour ces présidentielles. Après un bilan d'une extrême violence sur le droit aux études pour les jeunes (je ne fais pas la liste), il s'est déclaré ouvertement et sans fard pour rendre payant l'accès à l'Université. Il s'agit donc de faire porter à la jeunesse issue des couches populaires, c'est-à-dire en majorité du prolétariat et de la petite bourgeoisie appauvrie, le coût de sa propre formation en la forçant à s'endetter sur des dizaines d'années (voir la dette étudiante aux USA et en Angleterre). Mais ce n'est pas tout : il s'agit aussi de contraindre des fractions toujours plus importantes de cette jeunesse à la déqualification pure et simple avec la généralisation de l'apprentissage. A ce titre on peut faire le rappel suivant : 200 000 contrats d'apprentissage en 2018 contre 700 000 en 2021, source de main d'œuvre quasi gratuite pour le patronat financée largement par l'État, ce à quoi il faudrait même ajouter la généralisation des garanties jeunes, des services civiques etc... C'est la réfraction dans la

jeunesse des offensives appelées des vœux du MEDEF contre le fameux « coût du travail » que nous appelons nous : valeur de la force de travail, et dont la défense est un point de départ de notre unité politique. Donc, voilà un des premiers points de notre définition politique.

A côté de cela, il faut mentionner la volonté systématique de répression à l'encontre de la jeunesse. En 2016 et en 2018, contre la loi travail puis contre Parcoursup, les cortèges ont été allégrement gazés, nassés, chargés. En 2019, on pensera aux lycéens de Mantes-La-Jolie. En 2020, à la suite des manifestations à l'appel du comité Adama dans le sillage du mouvement BLM, manifestations à Paris d'une fraction importante de la jeunesse ouvrière issue des quartiers ouvriers en déshérence que sont les dits « quartiers populaires », c'est l'organisation de la terreur à Redon lors d'une manifestation festive qui faisait suite au 1 an de la mort de Steve assassiné par la police lors de fête de la musique 2019 à Nantes. Le combat contre la qualification de la jeunesse exige donc le renforcement toujours plus important du caractère policier de l'état, de l'état bourgeois. Voilà donc un autre point de départ de notre unité politique : le combat pour la défense des libertés démocratiques, c'est-à-dire en définitive contre l'état bourgeois et ses institutions de classe.

- **Un mode de production roulant à toute vitesse vers la barbarie**

Une fois qu'on a identifié cela, c'est à dire que la politique de la bourgeoisie contre la jeunesse se concentre sur la déqualification généralisée de la force de travail de la jeunesse et la recherche de l'organisation systématique de la terreur policière dans chaque mouvement de la jeunesse un tant soit peu orienté contre les gouvernements du capital ; il faut en identifier la cause : pourquoi donc cette politique ?

**Parce que le capitalisme français en crise l'exige, parce que la crise du capitalisme français n'est qu'une réfraction nationale de la crise généralisée du mode de production capitaliste.** Partout dans le monde pour les différentes bourgeoisies il faut augmenter le taux d'exploitation, levier le plus sûr pour le maintien d'un taux de profit satisfaisant.

Et, dès lors, on remarque clairement ce qui est ressenti violemment par la jeunesse : la puissante progression de la barbarie à l'échelle internationale. Le capitalisme devenu impérialisme a tout d'un système pourrissant et moribond comme le notait déjà Lénine et Luxembourg. Et, oui, le sujet d'aujourd'hui en témoigne puissamment : la transformation de la planète en enfer pour l'humanité par le capitalisme. Mais ce n'est en réalité qu'une des facettes de la progression inouïe de la barbarie capitaliste à l'œuvre dans la putréfaction du capitalisme. Je vais lire un passage de l'introduction de la brochure du CJR qui l'exprime bien mieux que toutes mes paraphrases :

*« Depuis le début du XXe siècle, le capitalisme a atteint son stade ultime, l'impérialisme. La lutte entre les impérialismes pour se partager le monde ne connaît pas d'interruption. Elle génère conflits armés incessants, migration et déplacement de millions de personnes fuyant la guerre, la misère et la famine. Près d'un tiers de la population mondiale souffre de sous-alimentation et n'a même pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable. L'immense majorité de la population mondiale est livrée à elle-même face à la pandémie due au Covid-19, les puissances capitalistes se réservant l'accès aux vaccins avec, comme première préoccupation, que les prolétaires ne soient pas empêchés de*

*travailler pour suer la plus-value. La production et le commerce de l'armement battent chaque année des records. Spéculation financière, endettement inégalé et corruption rythment l'actualité politique. L'impérialisme en pleine putréfaction n'a pas d'autre solution que de remettre en cause partout dans le monde les acquis arrachés au cours des dernières décennies par les combats de la classe ouvrière et de la jeunesse (droit au travail, santé, éducation...). »*

Voilà donc un autre point de notre unité politique : la reconnaissance de la condamnation historique du mode de production capitaliste qui ne pourrait se résoudre par aucun traitement magique, pourtant tant dispensé par tous les charlatans d'hier et d'aujourd'hui, pour une meilleure répartition des produits du capital : ceci est strictement impossible, le capitalisme est incurable et la barbarie progressera inexorablement sous ce mode de production.

- **A quelle condition un avenir est-il possible ?**

Ainsi, une seule question fondamentale demeure pour la jeunesse face à la progression de la barbarie capitaliste : à quelle condition un avenir est-il possible ?

On arrive ainsi au fondement le plus important de notre regroupement politique, ce qui fait la base de notre regroupement malgré les disparités entre nous que nous œuvrons à combler par la formation, car à cette question nous répondons : le socialisme.

Au régime du profit nous opposons le régime de la satisfaction des besoins. Comment un tel régime est-il possible ? Par le combat nécessaire de la classe exploitée pour défendre ses conditions d'existence, ses intérêts immédiats qui à l'époque de l'impérialisme se résument toujours à la conquête du pouvoir politique, au combat pour un gouvernement ouvrier et ce à l'échelle internationale car nous reconnaissons le caractère international de la lutte des classes : le socialisme n'est possible qu'à cette échelle.

Nous combattons au côté de la classe fondamentalement exploitée sous le mode de production capitaliste, le prolétariat, et son cœur industriel, la classe ouvrière, afin qu'elle chasse la bourgeoisie du pouvoir politique et soit ainsi en mesure d'organiser, de planifier (et ceci n'a rien à voir avec les versions intégralement capitalistes promues par De Gaulle, ou à sa suite Mélenchon) la production en fonction non plus du profit individuel mais de la satisfaction des besoins sociaux de l'humanité. La sécurité sociale, conquête ouvrière, le porte par exemple en son sein avec la formule : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins », c'est pourquoi le gouvernement capitaliste cherche à la liquider.

Voilà pourquoi nous avons donné le nom « Socialisme ou Barbarie » à notre bulletin et y avons imposé la citation suivante de Rosa Luxembourg reprenant Friedrich Engels : « *la société bourgeoise se trouve à la croisée des chemins : soit en transition vers le socialisme, soit en régression vers la barbarie* »

- **A condition de combattre pour l'ORJ et pour l'IRJ**

Mais le mouvement vers le socialisme, le combat du prolétariat peut-il uniquement dépendre de la spontanéité des masses ?

Pour reprendre la brochure du CJR : « *Le premier obstacle à la marche à la révolution socialiste est que la classe ouvrière et la jeunesse sont confrontées à la trahison de leurs* »

vieux partis (sociaux-démocrates, ex-staliniens) et des dirigeants des syndicats ouvriers. Tous collaborent étroitement avec leur bourgeoisie et ses partis, dont les Verts, au nom de « la transition écologique », dans la perspective de l'instauration d'un soi-disant « capitalisme vert », c'est-à-dire en défense de l'ordre bourgeois. »

Ce qui est vrai pour l'écologie est vrai pour le reste, à chaque moment les dirigeants des organisations issues du mouvement ouvrier, en France en particulier les dirigeants syndicaux, de la CGT, de la FSU, de FO, de l'UNEF, de Solidaires ; avancent main dans la main avec le gouvernement pour s'associer à ses attaques contre le prolétariat sous couvert du cyniquement fameux « dialogue social ». Au nom de l'intérêt général, de l'union de toutes les classes pour la « patrie », la « république » ou la « nation » (choisissez la formule), c'est une collaboration permanente pour s'opposer à toutes tentatives de résistance organisée de la jeunesse et du prolétariat aux offensives de la bourgeoisie.

Trotsky en 1938 écrivait, sans aucune démagogie, dans le *Programme de transition* en partant de la nécessité du socialisme et de la trahison consciente et organisée des dirigeants du mouvement ouvrier : « *La crise historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire* ».

C'est pourquoi à la question : à quelle condition un avenir est-il possible ? Nous ne répondons en réalité pas simplement « le socialisme », nous disons : à condition de combattre pour le socialisme contre toutes les forces qui s'y opposent.

D'où la nécessité de fonder notre action politique sur le terrain de la construction de l'ORJ et de son internationale au côté du combat pour la construction du POR et de son internationale.

- **Grand programme petit cercle**

Nous ne sommes qu'un cercle de jeunes révolutionnaires et nous n'avons évidemment pas la prétention d'être l'organisation révolutionnaire dont la jeunesse a cruellement besoin pour combattre pour le socialisme. Mais, c'est sur le terrain de la construction d'une telle organisation que nous entendons mener notre combat politique. Et cela, sans se raconter d'histoire, à la mesure de nos forces limitées et avec la multitude d'erreurs et d'imprécisions nécessaires à notre apprentissage de militants prolétariens. Et cela sans que notre engagement ne prenne le dessus sur nos conditions de travail ou d'étude. La défense de la valeur et la qualification de la force de travail n'est pas un vain mot pour nous : c'est notre programme.

- **Comment ? Un armement politique indispensable : le marxisme**

Malgré les immenses calomnies et nombreuses versions frelatées qui en existent, nous chercherons, pour mener ce combat, à nous armer de la théorie du mouvement révolutionnaire du prolétariat élaborée initialement par Karl Marx et Friedrich Engels et perpétuée par Luxembourg, Lénine et Trotsky : le marxisme. Nous nous appuyerons sur le bulletin *Combattre Pour le Socialisme* (CPS) et du groupe qui l'édite pour nous aider à nous réapproprier et vivifier dans la lutte des classes les acquis du mouvement ouvrier révolutionnaire depuis plus de 150 ans, de la 1<sup>ère</sup>, de la 2<sup>ème</sup>, de la 3<sup>ème</sup> puis de la 4<sup>ème</sup> internationale.

# Les travailleurs de la culture, la crise sanitaire et le gouvernement du capital

*Cet article a été écrit en septembre 2021 par des militants du CJR directement concernés par la mise à mal, au prétexte de la crise sanitaire, par le gouvernement Macron-Castex du statut des travailleurs de la culture, l’intermittence du spectacle. Cet article a été rédigé suite au mouvement et aux luttes des travailleurs de la culture.*

## Le statut d’intermittent du spectacle : une conquête du mouvement ouvrier

*« La valeur de la force de travail est historiquement conditionnée. Dans les pays capitalistes économiquement développés, une longue lutte de classe du prolétariat a eu comme conséquence d’incorporer dans la valeur de la force de travail de nouveaux besoins, dont ceux de plus de culture, plus d’enseignement. La « loi d’airain » de Lassalle qui, déformant Marx, réduisait la valeur de la force de travail à celle des moyens de subsistances et de renouvellement de la force de travail, a été vigoureusement combattue par Marx. La puissance du prolétariat, les luttes de la classe ouvrière ont contraint la bourgeoisie à des concessions y compris sur le plan de l’enseignement des connaissances et de la culture (celle-ci fut elle bourgeoise). » Stéphane Just, *Défense du Trotskisme* 2, 1971, p. 32*

“ La culture ” est un secteur économique qui, bien que présenté comme non essentiel à la faveur de la crise sanitaire, représente 3,5 % du PIB français. Au sein du budget général de l’État, la part allouée au ministère de la Culture demeure inchangée depuis 2017 ; elle représente 0,8 % du budget prévisionnel de 2020. Le financement public du secteur culturel est également réparti dans les ministères de l’Éducation nationale et de l’Enseignement supérieur : 127 millions d’euros sont, par exemple, prévus pour le soutien aux activités périscolaires comprenant les ateliers de pratiques artistiques. Le nombre d’emplois directs dans le secteur était de 670 000 en 2017, soit 2,5 % de la population active, et on compte aujourd’hui environ 120 000 intermittents du spectacle.

Le terme intermittent du spectacle se réfère à un régime de sécurité sociale et d’assurance chômage propre aux travailleurs du spectacle et de l’audiovisuel (qu’ils soient artistes ou techniciens). La particularité du système de l’intermittence est de permettre aux allocataires dépendants des annexes 8 et 10 du régime d’indemnisation du chômage d’être pris en charge entre leurs périodes de travail. Ce système est lié à la réalité de l’emploi dans un secteur où les salariés sont généralement appelés à travailler pour différents employeurs et sur des contrats courts. De fait, il constitue une sorte de financement complémentaire des arts du spectacle et de la production audiovisuelle car ces périodes non travaillées – selon Pôle emploi – correspondent bien souvent à des temps de préparation de projets, de répétitions non rémunérées, etc. La préparation d’un spectacle ou d’un concert d’une durée de deux heures, par exemple, représente en réalité des dizaines voire des centaines d’heures de travail non reconnues par personne et des années de formation (pas forcément reconnues

non plus en termes de salaire). S'ils parviennent à effectuer un minimum de 507 heures (!) de travail officiel sur 12 mois, les travailleurs de la culture sont reconnus par l'assurance chômage comme intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, ce qui leur garantit un revenu minimum et donc une stabilité pour l'année à venir. Ce régime de protection sociale des artistes propre à la France est envié par les travailleurs de la culture du monde entier.

C'est le gouvernement de Front populaire qui a institué le régime des intermittents en 1936 pour les cadres et techniciens du cinéma. Quant au régime d'assurance chômage pour les intermittents du spectacle tel qu'on le connaît aujourd'hui, il a été mis en place en 1964 et 1968 avec la création des annexes 8 et 10. Aujourd'hui, ce régime particulier permet assez largement aux travailleurs de la culture de créer sans rechercher d'abord à faire du profit. De fait, cela entre en contradiction avec le maintien du système de production capitaliste : c'est pourquoi le MEDEF mène régulièrement des attaques contre ces annexes 8 et 10. Ces offensives ont suscité de grands mouvements de mobilisation des travailleurs de la culture, dont la crise de 2003 marquée par l'annulation du festival d'Avignon est l'un des événements les plus marquants. Ces travailleurs se sont encore mobilisés en 2014, en 2016, puis plus récemment en 2021 pour le renouvellement de l'année blanche et contre la réforme de l'assurance chômage.

### **La crise sanitaire a frappé de plein fouet un secteur déjà fragile**

Dans l'éditorial du magazine *La Scène* de l'été 21, Nicolas Marc, directeur de la publication, pose clairement le contexte et les questions avec lesquelles doit composer le secteur culturel :

*« Comment le secteur culturel sortira-t-il de plus d'un an de pandémie, lui qui était déjà en proie à des fragilités ? [...] Que se passera-t-il lorsque s'arrêteront les perfusions qui maintiennent en vie une partie de la filière ? Faut-il augmenter le prix des billets et des abonnements de saison ? Le coût des plateaux [prix de vente d'un spectacle] ? Baisser des rémunérations déjà globalement modestes ? Reporter des investissements ? »*

Depuis mars 2020, la crise sanitaire a plongé les travailleurs culturels dans une grande insécurité. Elle a engendré la fermeture des lieux de culture pendant de longs mois, puis les a soumis au couvre-feu, contraignant ainsi le déroulement des spectacles, ne permettant que le maintien de certaines résidences de création et des ouvertures au public exclusivement professionnel. S'en est suivie une réouverture complète tant attendue à l'été 2021, mais les organisateurs ont rapidement été confrontés au choix entre le contrôle du pass sanitaire et les jauges limitées à 50 personnes. Ces fermetures et réglementations strictes quant aux réouvertures sont intervenues systématiquement en dernière minute, provoquant de nombreuses annulations de la part des producteurs et du public, fragilisant encore la situation des artistes et des techniciens les plus précaires. Ont été touchés salles de cinéma, salles de spectacle, festivals...

Face au problème éthique que pose le contrôle du pass sanitaire par les travailleurs eux-mêmes, mais aussi à la chute des réservations que cela a engendré, de nombreuses réactions ont eu lieu dans le milieu culturel, mais pas ou trop peu d'oppositions fermes se sont manifestées. Ainsi, le festival Chalon dans la rue a-t-il fait le choix de limiter la jauge aux spectacles à 50 personnes plutôt que d'avoir à contrôler le pass sanitaire. Le festival

d'Aurillac a quant à lui été tout bonnement interdit par la préfecture du Cantal « pour des raisons liées au maintien de la sécurité et de l'ordre public, renforcées par une situation sanitaire de nouveau préoccupante ». Ce festival, qui est le plus important dans le domaine des arts de la rue en France, avait déjà été annulé en 2020. Une « Manifestive » a eu lieu dans la ville le 18 août pour protester contre cette interdiction : elle a rassemblé 1500 personnes. Le Festival d'Avignon s'est déroulé du 7 au 31 juillet avec contrôle du pass sanitaire à sa date de mise en application.

L'impact de la crise sur le secteur culturel est dramatique. Il a été mesuré par un « diagnostic-action » mené par un cabinet privé (KYU Associés). La mission Gauron, quant à elle, a rendu son rapport en avril dernier aux ministres du Travail et de la Culture sur l'année blanche, en proposant plusieurs hypothèses pour accompagner la fin de ce dispositif d'aide. Le diagnostic révèle notamment : des chutes importantes de recette (96 % des structures ont subi des baisses allant de 60 à 80 %) ; 32 % des structures ont subi une baisse de leurs subventions en 2020 et 44 % en prévoient la baisse pour 2021 ; 29 % des structures ont connu des baisses de leurs effectifs permanents et 73 % de leurs effectifs intermittents ; 60 % des structures ont eu recours à l'activité partielle ; 73 % des professionnels sondés déclarent une perte de revenus en 2020 allant de 3665 € en moyenne pour les salariés permanents et agents de la fonction publique, contre 6375 € en moyenne pour les intermittents et demandeurs d'emploi ; 49 % des professionnels considèrent l'impact psychologique de la crise comme l'une de leurs principales difficultés...

### **L'appareil de la CGT au service de Macron**

Le 6 mai 2020, Macron annonçait une « année blanche » jusqu'au 31 août 2021 pour les 120 000 artistes et techniciens intermittents du spectacle et de l'audiovisuel. Ce dispositif a permis la prolongation des droits pour ces derniers à l'aide au retour à l'emploi (ARE) perçue au titre des annexes 8 et 10 de la convention d'assurance chômage, ainsi que de l'allocation de professionnalisation (APS) et l'allocation de fin de droits (AFD). Elle a également permis de faciliter la réadmission des allocataires en allongeant la période de référence pour la recherche des 507 heures nécessaires. L'année blanche a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 du fait de la forte mobilisation des travailleurs de la culture alors même que la mission Gauron rédigeait son rapport. Pendant ce temps, la direction de la CGT (Denis Gravouil) participait à la concertation dans le cadre de cette mission qui avait pour but d'organiser la sortie du dispositif.

À l'occasion du premier anniversaire de la crise sanitaire, une occupation du théâtre de l'Odéon (à Paris) a débuté le jeudi 4 mars 2021 et s'est terminée le 23 mai. Cette mobilisation a entraîné l'occupation de 107 lieux culturels dans toute la France, rassemblés d'abord autour du combat pour la reconduction de l'année blanche, ainsi qu'un meilleur accès pour toutes aux congés de maternité et aux arrêts pour longue maladie. Les permanents de la CGT, très présents dans ces occupations, ont favorisé l'organisation d'une lutte « non corporatiste » (selon les mots de Gravouil !) et plus largement orientée contre la précarité et la réforme de l'assurance chômage. Cette grande cause, bien qu'elle soit légitime pour tous les travailleurs, était de toute évidence bien trop lourde à porter pour les seuls travailleurs de la culture. En conséquence, en avril 2021, aux assemblées générales du MERLAN comme dans de nombreux lieux occupés, on ne parlait même plus de prolonger

l'année blanche, s'offusquant même de ce que certains osent en parler, et qualifiant les intermittents de « privilégiés » face aux artistes au RSA. Défendre la revendication de l'année blanche au sein du mouvement était devenu : être corporatiste. Pourtant, il s'agissait là de défendre simplement les travailleurs de la culture contre le MEDEF et ses gouvernements.

Par ailleurs, il faut savoir que la direction de la CGT a participé depuis le début à toutes les concertations organisées par le gouvernement sur la réforme de l'assurance chômage et qu'elle projette aujourd'hui de participer aux concertations sur la gouvernance de l'Unédic, qui, si elle passe, conduira tout droit à la suppression de l'assurance chômage des intermittents ! Il est donc de bon ton pour la direction de la CGT de se parer d'une image de lutte contre la réforme de l'assurance chômage... et de bon ton pour nous de qualifier cette manœuvre d'escroquerie !

Néanmoins, depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement a fait des concessions concernant le régime des seuls intermittents, ce qui prouve aussi le rapport de force dont bénéficie ce secteur, du fait de ses actions opiniâtres ces dernières années et de l'affichage médiatique dont elles ont pu bénéficier. Cela doit encourager les travailleurs à s'organiser dans la lutte et à s'aguerrir contre les manœuvres des directions syndicales. Aussi le mouvement d'occupation des théâtres aura-t-il tout de même permis de mettre en lumière pour un plus grand nombre de travailleurs les problématiques liées à la réforme de l'assurance chômage. La décision du Conseil d'État de censurer la date d'entrée en vigueur du décret (qui devait s'appliquer le 1er juillet) sur la modification des règles de calcul de l'allocation chômage ne constitue en réalité qu'une petite parade contre la relative importance du mouvement. Dans les faits, l'institution ne s'étant pas exprimée sur le contenu du texte, elle autorise le gouvernement à simplement en reporter la mise en œuvre, qui a d'ailleurs été promise par Macron pour le 1er octobre.

### **La jeunesse en première ligne du combat pour le droit à la culture**

L'État a créé pour les jeunes de 18 ans un « pass Culture » leur accordant un budget de 300 € disponibles pendant 24 mois pour des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.) par le biais d'une application. Non seulement cette mesure tend à traiter la culture comme un simple produit de consommation, mais elle rend le milieu artistique et son public encore un peu plus dépendants de l'outil numérique – largement aux mains des capitalistes. Ce budget renvoie ainsi les jeunes indifféremment vers le secteur public ou le privé, vers l'offre live ou numérique. Servant les intérêts de la bourgeoisie, insuffisant pour faire oublier l'absence de réelle politique de soutien au secteur public, le pass Culture coûtera à l'État entre 160 et 180 millions d'euros qui, de ce fait, ne seront pas employés pour financer le tissu associatif. En outre, le gouvernement promet pour janvier 2022 un second pass Culture, plus en lien, lui, avec l'Éducation nationale. Chaque élève se verrait offrir 200 € progressivement versés entre la 4<sup>ème</sup> et la Terminale. Les enseignants devraient alors accompagner les élèves dans leurs choix... pour compenser le manque de moyens des établissements scolaires ?

Malgré les prétendus dispositifs d'aide et une politique culturelle faussement tournée vers la jeunesse, les conséquences de la crise sanitaire dans les milieux artistiques n'ont pas terminés de se faire sentir des travailleurs. La crise exacerbe la concurrence entre professionnels, ce qui engendrera nécessairement la baisse des rémunérations et donc l'augmentation de la précarité. C'est particulièrement vrai chez les jeunes, dont la carrière commence souvent avec peu de contrats et de faibles cachets (quand cachets il y a !). Le nombre d'allocataires va diminuer, ce qui va fragiliser énormément de compagnies, d'ensembles musicaux, de structures de production... La diversité de la production culturelle présente en France fait face à un danger mortel qui va encore accentuer à l'extrême la concentration du secteur dans des grands groupes monopolistes de la production culturelle. Une baisse de la fréquentation des salles de 50 % vient ajouter à la situation des conséquences à venir forcément dramatiques sur l'économie du secteur, les embauches et l'offre culturelle elle-même ! L'État bourgeois n'en attendait pas tant pour pouvoir enfourcher le tigre de la liquidation du droit fondamental d'accès à la culture pour tous.

L'accès à la culture, celle-ci fût-elle bourgeoise, est un enjeu majeur de la lutte des classes et plus particulièrement encore dans la jeunesse, il est un combat à part entière pour la défense de la valeur de la force de travail de l'ensemble du prolétariat (voir la citation en début d'article). C'est un moyen historique d'émancipation des masses et la bourgeoisie en est bien consciente, c'est pourquoi ses gouvernements successifs lancent périodiquement des offensives toutes plus violentes les unes que les autres en tentant de revenir sur des droits que le mouvement ouvrier a su conquérir au fil des décennies. Le combat pour le socialisme est donc aussi un combat pour une production culturelle et artistique insoumise aux injonctions du profit des capitalistes, et cela ne peut que passer par une protection économique et sociale des travailleurs de la culture. Les jeunes, premiers concernés par la difficulté croissante de se payer une place de concert ou un billet de train pour se rendre à un festival, sont au cœur de ce combat.

Exigeons la défense inconditionnelle du statut d'intermittent du spectacle et de l'audiovisuel le retrait du pass-sanitaire pour accéder aux événements culturels ! À bas la concertation sur la gouvernance de l'Unédic ! Pas de négociation avec le gouvernement ! La direction de la C.G.T. au service de la défense du statut des intermittents et non du gouvernement ! Nous devons défendre les intérêts des travailleurs de la culture, notamment les garanties statutaires restantes pour une production culturelle indépendante des injonctions aux profits capitalistes. Voilà des mots d'ordre autour desquels peuvent aujourd'hui se rassembler, avec les militants du Cercle de Jeunes Révolutionnaires de Montpellier, les intermittents, les artistes au RSA, les salariés, les jeunes... toutes celles et tous ceux qui, comme nous, souhaitent que dans ces temps de crise sanitaire, économique, sociale et politique, soient préservés les éléments existant de la liberté de création des artistes, et que reste en vie les acquis d'une production culturelle multiple, diverse et accessible au plus grand nombre.

# Retour synthétique sur l'histoire de la lutte des classes en Palestine

À lire dans CPS n°80 : « Après la grève générale du 18 mai en Palestine »

*Le 18 mai 2021 s'est produite en Palestine une grève générale d'une importance particulière eu égard aux développements récents dans la région. Elle a été suivie d'importantes manifestations contre l'Autorité palestinienne en juin et juillet en Cisjordanie. Le bulletin *Combattre Pour le Socialisme* n°80 du 29/09/21, du Groupe pour la construction du Parti et de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire, a consacré un article à ces événements. Il permet d'en saisir les enjeux et l'importance. Nous avons décidé de consacrer un article du bulletin à l'explication du processus historique ayant mené à cette situation. Nous espérons qu'il donne envie de lire l'article de CPS et qu'il permette aux lecteurs de le comprendre dans toute sa profondeur.*

## **L'État d'Israël est le produit de l'impérialisme britannique sous couvert du « droit international » et de la Société des Nations.**

L'État d'Israël est le produit direct du partage du monde entre les puissances impérialistes après la première guerre mondiale. C'est la « Société des Nations » (SDN), créée en 1919 et que Lénine qualifiait de « caverne de brigands », qui donne à l'occupation britannique de la Palestine sa forme légale en lui accordant un « mandat » (synonyme pudique de colonie) sur ce territoire. Pour prendre la mesure de l'imposture, il faut rappeler que le mandat de la SDN repose sur deux précédents :

- l'accord secret dit « Sykes-Picot » de 1916, signé entre la France et le Royaume-Uni prévoyant le partage entre eux des provinces arabes de l'Empire Ottoman contre lequel ils sont en guerre.
- la déclaration unilatérale dite « Déclaration Balfour » de 1917 par laquelle le gouvernement britannique promet au mouvement sioniste son assistance pour « l'établissement d'un foyer national juif en Palestine ».

Le « droit international » d'après-guerre est bien le droit des impérialismes vainqueurs, sous couvert duquel ils peuvent commettre leurs crimes dans les pays dominés !

## **L'impérialisme britannique a dû lutter pour maintenir sa domination en Palestine et pour accomplir le projet sioniste. Les Palestiniens ont résisté avec les méthodes de la classe ouvrière.**

Dès l'établissement officiel du mandat britannique sur la Palestine en 1923, s'est ouverte une longue période de luttes du peuple palestinien contre l'occupation étrangère et la colonisation sioniste. Pendant plus de dix ans, le pays est le théâtre de manifestations et d'émeutes, portant la revendication de l'indépendance immédiate et de l'arrêt de l'immigration juive sioniste. En 1936, l'opposition prend un tournant qualitatif : c'est le

déclenchement de la grève générale et d'une insurrection armée que l'histoire retient comme « la Grande Révolte Arabe de Palestine ». La grève dure six mois, jusqu'à ce que les dirigeants palestiniens la liquident en prenant appui sur la mise sur pied d'une commission d'enquête britannique prétendument destinée à « trouver une solution au problème palestinien ». Mais l'insurrection armée persiste : malgré la sauvagerie de la répression britannique, le conflit dure, avec des intensités différentes, jusqu'en 1939. N'ayant pas les moyens militaires et politiques d'écraser la Résistance des Palestiniens, les autorités mandataires publient un « Livre Blanc », réduisant fortement l'immigration juive sioniste et promettant l'indépendance du pays sous dix ans. Mais il ne faut pas s'y tromper : la publication de ce texte n'a rien d'une victoire pour le peuple palestinien. L'impérialisme britannique ne fait qu'acheter du temps. Après le reflux du mouvement dû au texte et à l'irruption de la Seconde Guerre mondiale, les milices des organisations sionistes, opposées aux dispositions du « Livre Blanc », intensifient les attentats contre la population arabe de Palestine et commencent à en commettre contre les troupes britanniques. L'occasion est parfaite pour l'occupant : il annonce en 1947 son retrait du pays, laissant les Palestiniens aux prises avec les milices sionistes.

### **Le « plan de partage » de l'ONU de 1947 ne fait qu'entériner le programme de l'impérialisme britannique et la victoire du projet sioniste. Il n'a rien d'un plan de paix !**

La puissance mandataire, en quittant la Palestine, remet la question dans les mains de la nouvelle Organisation des Nations Unies, une « caverne de brigands » revisitée au goût du jour de l'après Seconde Guerre mondiale, où les puissances impérialistes victorieuses font leurs affaires. L'Assemblée Générale de l'ONU adopte un « plan de partage » portant création d'un État Juif, d'un État Arabe et le placement sous contrôle international de la ville de Jérusalem. Ce plan bat en brèche la seule perspective pouvant répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien : celle d'un seul État palestinien indépendant, de la méditerranée au Jourdain. Il est accepté volontiers par les dirigeants des organisations sionistes, mais, à juste titre, rejeté par les dirigeants arabes palestiniens. Il ne sera de toute façon jamais appliqué : le jour même du départ des dernières troupes Britanniques, le 14 mai 1948, les organisations sionistes proclament la création de l'État d'Israël. Le lendemain, les pays arabes voisins envahissent le pays, déclenchant ainsi la première guerre israélo-arabe. L'État d'Israël remporte le conflit l'année suivante et annexe des territoires allant bien au-delà de ceux qui lui sont accordés par le plan de partage et la partie ouest de Jérusalem.

### **Israël et ses sponsors impérialistes se reposent sur les accords et résolutions internationaux pour mener leur politique. Lorsque le rapport de force leur permet, ils s'en débarrassent.**

Ni l'ONU, ni les puissances impérialistes, ne se sont émues du dépassement des frontières de 1947 dès l'année d'après par Israël. Au contraire, ces frontières, aujourd'hui appelées « frontières de 1967 » (pour une raison que nous n'avons pas l'espace d'expliquer), sont maintenant reconnues aux Nations Unies comme les frontières sur lesquelles doit reposer leur mortifère et moribonde « solution à deux États ». Il en va de même de toutes les autres résolutions de l'ONU qui prétendent garantir les droits des

Palestiniens, notamment celles condamnant la colonisation des territoires palestiniens non annexés par l'État sioniste : protégés par le veto de leur sponsor américain au Conseil de Sécurité de l'ONU, les gouvernements israéliens successifs n'ont jamais cessé leurs efforts de colonisation. Dans la dernière période, cela s'est exprimé par le déplacement de l'ambassade américaine de Tel-Aviv, capitale internationalement reconnue de l'État sioniste, à Jérusalem en 2018.

### **Les dictatures arabes voisines n'ont jamais été les soutiens du peuple palestinien. Ils ont créé l'OLP pour placer les organisations de libération nationale sous leur tutelle.**

La guerre israélo-arabe de 1948 n'est pas la seule à avoir opposé Israël à ses voisins arabes. Sous pression de leurs populations et des centaines de milliers, voire des millions de réfugiés palestiniens qui s'y sont établis, la Syrie, la Jordanie et l'Égypte ne peuvent pas, en paroles du moins, se désolidariser de la cause palestinienne. En 1967, Israël attaque l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, une guerre nommée la « guerre des Six Jours » en référence au peu de temps qu'il a fallu à Israël pour humilier les armées arabes. En 1973 Israël inflige une nouvelle défaite à la Syrie et à l'Égypte lors de la guerre du Kippour.

Il ne faut pas se tromper sur la nature de ces guerres : parés de discours sur la libération de la Palestine, ces régimes craignent le caractère révolutionnaire des masses palestiniennes comme la peste. Régimes bourgeois compradores, que ce soit sous forme monarchique ou de clique d'officiers, leur pouvoir repose sur l'oppression des masses ouvrières et paysannes, leur intérêt consiste en l'exploitation de leur travail. La libération de la Palestine sous une direction révolutionnaire ouvrière et paysanne serait pour eux un acte de décès. Il n'y a pas de meilleur exemple à cet égard que le Septembre Noir en Jordanie : En 1964 est créée l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) qui regroupe la plupart des organisations de libération nationale palestiniennes. L'objectif est de mettre le Fatah et le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) sous tutelle des dictatures arabes au premier rang desquelles l'Égypte. Cependant, dès 1967, après l'échec de la guerre des Six Jours, le Fatah, en la personne de Yasser Arafat, arrive à sa direction.

Comme le rappelle le CPS n°84 (Nouvelle Série) du 12 janvier 2000 : « Reflétant la radicalisation des masses, l'OLP, sans pour autant modifier son caractère d'organisation nationaliste petite-bourgeoise, va se développer comme représentation du peuple palestinien et devenir un enjeu qu'il faut briser par la répression et soumettre par la corruption ». Elle est établie en Palestine occupée mais surtout en Jordanie, d'où elle lance des attaques contre Israël, qui s'intensifient après la guerre de Six Jours. La poussée des organisations palestiniennes fait craindre au roi Hussein un coup d'État ; il est vrai qu'elles forment un réel pouvoir dans le pays et que la perspective du renversement de la monarchie et de la prise du pouvoir par un gouvernement émanant du peuple palestinien est réaliste. En septembre 1970, le roi Hussein de Jordanie lance une offensive contre les bases de l'OLP établies dans son pays : le « septembre noir » fait des milliers de victimes chez les résistants de l'OLP et les réfugiés palestiniens. Rapidement, le dirigeant de l'OLP, Yasser Arafat, capitule face au roi Hussein : il signe un accord le 22 septembre appelant à déposer les armes et pousse l'organisation, affaiblie, à s'établir au sud du Liban, où elle sera encore une fois décimée lors de la guerre civile libanaise de 1975-1991 dans laquelle l'armée sioniste intervient en 1982 pour en finir avec les organisations du mouvement de libération nationale palestiniennes.

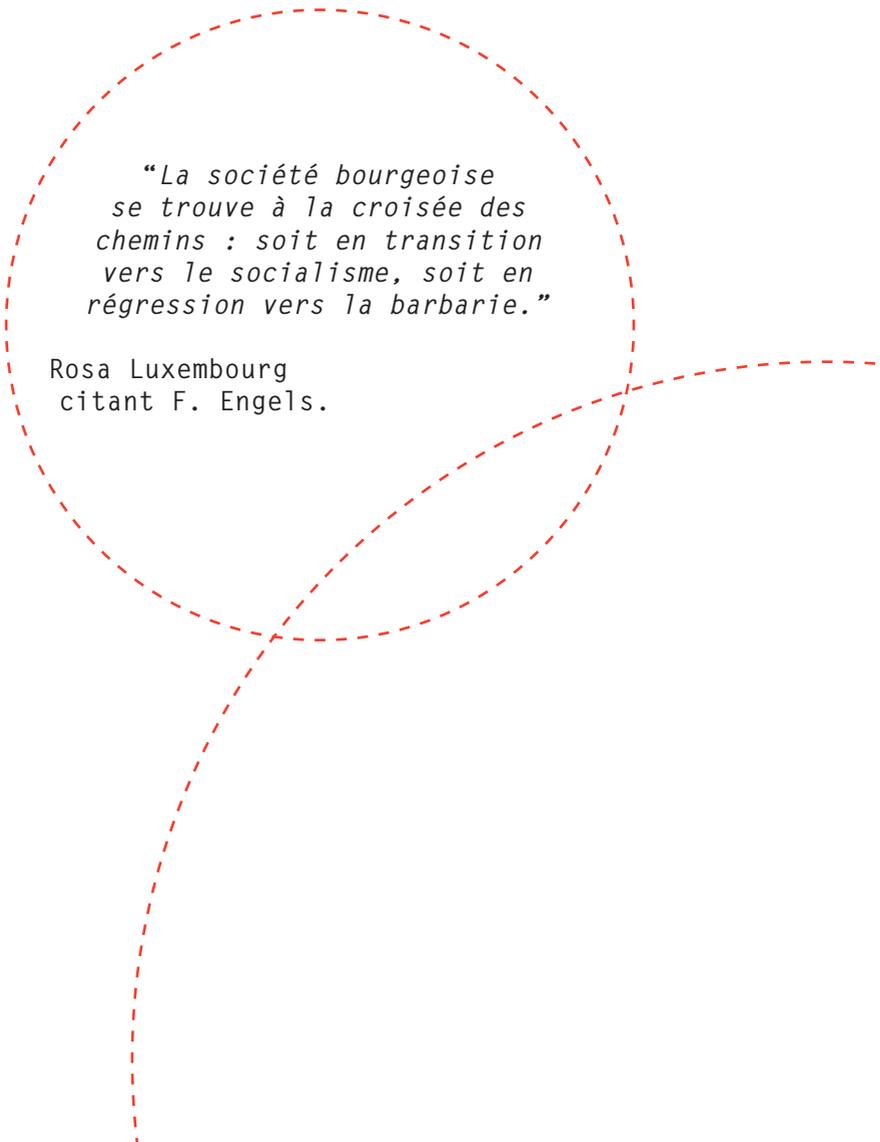
## **La direction de l'OLP joue contre les intérêts du peuple palestinien. Elle l'a trahi en signant les accords d'Oslo de 1993.**

L'OLP elle-même se retrouve donc, au crépuscule de la décennie 1980', privée de ses bases arrière dans les pays voisins. Elle en est réduite à un rôle intérieur dans les territoires non annexés de Palestine. Ce n'est pas pour autant que le peuple palestinien abandonne le combat. Au contraire, il reprend avec une force incroyable en 1987 en usant des méthodes de la classe ouvrière : la « première intifada » prend son impulsion par la grève générale. Ce soulèvement inédit du peuple palestinien, véritable insurrection, se structure autour de comités populaires dans les villes et les villages, réunis en un « Commandement National Unifié de l'Intifada ». La forme du mouvement est ce qui a émergé de plus sain des masses palestiniennes depuis 1936 : comme le rappelle le CPS n°21 de mars 1988 « C'est une forme d'organisation de type soviétique qui est propre à la révolution prolétarienne. Pour le peuple palestinien, c'est une question de vie ou de mort ». L'OLP parvient cependant rapidement à s'emparer du Commandement. Qu'a fait l'OLP en accaparant la tête de ce mouvement ? Elle l'a liquidé en signant en 1993, après trois ans d'affrontements, les accords scélérats d'Oslo !

Que sont les accords d'Oslo ? Un accord entre l'OLP et l'État d'Israël portant reconnaissance par l'OLP de la légitimité de l'État d'Israël sur la base des frontières de 1967, s'attaquant une nouvelle fois à la revendication de la libération de toute la Palestine. Un accord instituant l'Autorité palestinienne, supplétif policier d'Israël dans les territoires non annexés ni colonisés, sous couvert d'« autogouvernement » palestinien, dans lequel se liquide l'OLP. En somme, c'est un accord de liquidation de l'Intifada et, avec elle, de l'ensemble des organisations du mouvement de libération nationale palestinien. Un accord par lequel les dirigeants de l'OLP rejoignent les dictatures arabes dans leur capitulation face à Israël. Ces accords de « paix » ne sont ni plus ni moins qu'un nouvel obstacle sur la route qui mène à la satisfaction des aspirations du peuple palestinien !

Ces éléments historiques devraient donner au lecteur de meilleures armes pour comprendre en profondeur l'article de CPS n°80 sur les récents développements en Palestine. Malgré la crise de la direction du peuple palestinien dont nous avons donné les éléments, la grève du 18 mai et les manifestations qui l'ont suivie contre l'Autorité palestinienne en Cisjordanie ouvrent de nouvelles perspectives. Voici les mots d'ordre avancés en conclusion de l'article :

- **Les dirigeants des organisations issues du mouvement ouvrier doivent cesser de réclamer l'application du prétendu « droit international » en Palestine.**
- **Ils doivent réaffirmer la justesse de la lutte historique pour la libération de toute la Palestine, de la méditerranée au Jourdain.**
- **Combattons pour qu'ils prennent en charge le boycott effectif d'Israël et qu'ils organisent toutes les actions de soutien véritable au peuple palestinien !**



*“La société bourgeoise  
se trouve à la croisée des  
chemins : soit en transition  
vers le socialisme, soit en  
régression vers la barbarie.”*

Rosa Luxembour  
citant F. Engels.